



COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX PAYS DU 9 juin 2015

Collège Habitants :

Présents : M. GILLES, M. LAGOURGUE, Mme NONH, Mme TOURIGNY, M. SEMELYN
Excusé : M. GUILLAUME, Mme HUMBERT, M. LASSIAILLE, Mme LOYER, Mme PEYRET

Collège élus :

Présents : M. PERIDON, M. DELPUECH, Mme GILLES
Excusées : Mme LABORDE, Mme NICOLAS

Administration :

Présente : Mme LACOMBE, Mme BOYER

- Validation du compte rendu de la réunion précédente

- Tournoi de pétanque inter-quartier :

Le collège habitants propose l'organisation d'un tournoi de pétanque interquartier, avec l'aide de l'association de pétanque de la commune.

Chaque quartier organisera un tournoi interne à son quartier, puis une finale aura lieu au parc des sports avec chaque équipe gagnante.

Contact prévu avec le président du club les 25/29 ou 30 juin avec un membre de chaque quartier.

Mr Gilles représentera le quartier Vieux Pays pour l'organisation.

Le tournoi est prévu en septembre 2015 et sera gratuit.

Ce projet, qui vise à fédérer la population d'un quartier, s'inscrit parfaitement dans la philosophie de ce qui doit animer les conseils de quartier.

- Point dans le Journal Rencontre sur la propreté dans la ville :

Plusieurs points sur la propreté ont été réalisés dans le journal Rencontre.

La Mairie rappelle que des poubelles sont mises à disposition dans la commune afin que les habitants y jettent leurs déchets.

Quant à sensibiliser les enfants via l'école, il faut voir avec le conseil d'école en contactant les parents élus ou directement avec les directeurs d'école.

Concernant une journée de nettoyage, c'est aux membres du conseil Vieux Pays de l'organiser avec les familles du quartier.

Reste à définir le lieu, la date, comment et quels déchets ramasser....

- **Relance auprès du conseil départemental pour une réfection de la voirie rue Sommeville :**

Mr Le Maire rencontrera le 22 juin le Président du Conseil Départemental à Combs-la-Ville et abordera ce sujet.

- **Courrier de la mairie en cas de naissance ou de décès**

Cette procédure existe depuis janvier 2015.

Toutefois, il est rappelé, qu'en cas de décès, les familles peuvent se diriger vers la CAF pour une aide financière, vers Trait d'Union pour une aide psychologique et vers le pôle social pour une aide sur les démarches à suivre via une assistante sociale.

Le collège habitants demande si ces informations peuvent être présentes dans les lettres de condoléances afin d'aider la personne veuve.

- **Participation des conseils de quartier au forum des associations**

Le collège habitant demande à la mairie l'autorisation d'être présent lors du forum des associations afin de se faire connaître et invitent les autres conseils de quartier à participer au forum en partageant un stand.

Le collège habitants souhaiterait mettre à disposition l'annuaire des conseil de quartier ainsi que le règlement des conseils de quartier aux combs la villais.

Le collège habitant souhaiterait aussi avoir une banderole.

La commune répond favorablement à cette demande de participation au forum et mettra à disposition un stand pour l'ensemble des conseils de quartier. L'aménagement et la décoration du stand devront être réalisés par les collèges habitants.

La mairie pourra imprimer des tracts réalisés par les conseils de quartier et mettre à disposition des plans des quartiers.

- **Demande d'installation d'un miroir rue de l'abreuvoir face à la rue de la herse**

Le positionnement de ce miroir n'est pas techniquement justifié.

- **Entretien du parc de Châtillon et de la partie communale du site « les Platanes »**

*pour le parc de Châtillon, c'est une société privée qui exécute la tonte (contrat de prestation passé avec la commune). La tonte se fait sur plusieurs jours, c'est pourquoi il peut y avoir des jours où une moitié du parc seulement est tondu.

*pour le site des platanes, la taille des haies est également faite par un prestataire.

Un membre du collège élu fait remarquer que les déchets ne sont pas ramassés lors du passage du souffleur.

La remarque sera faite au CTM

- **Devenir de DIA, Ecomarché et de l'ancien intermarché après l'ouverture du nouvel intermarché**

Ces commerces relèvent d'une gestion privée dans laquelle la commune n'interfère pas et n'est pas forcément informée des changements d'enseignes. Des prises contacts et négociations peuvent se faire au sein d'un commerce sans pour autant aboutir.

Les Mousquetaires ont repris la gestion de l'Ecomarché depuis le départ du gérant afin que le site ne ferme pas.

DIA : les rayons sont vides mais subsiste et existera.

Le nouvel Intermarché sera livré en octobre, l'ancien Intermarché appartient aux « Mousquetaires » et donc la mairie n'a pas de pouvoir de décision quant au devenir de ces magasins.

- **Circulation des véhicules avenue des tilleuls et rue de l'abreuvoir**

Le contrôle de vitesse avenue des tilleuls est en cours, la mairie reviendra sur le résultat.

Par contre un passage piéton surélevé sera créé pour traverser de la crèche à l'école afin d'améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et de réduire la vitesse des véhicules.

Pour la rue de l'abreuvoir, un contrôle de vitesse a été effectué en avril 2015 : la vitesse est parfois excessive, avec des véhicules allant jusqu'à 70km/h.

Il a donc été décidé la mise en place d'un coussin berlinois après le feu (en direction du centre commercial de l'Abreuvoir) pour encadrer l'école (des coussins berlinois sont déjà en place avant l'école).

Coût de 2 coussins : 8000€

Questions diverses :

*sur la place de l'église, le marquage de la croix interdisant le stationnement à l'entrée de la cours va être refait et il n'y aura pas de place matérialisée pour la livraison.

*Le dépôt d'ordure sur le parking de la halle aux chaussures relève du domaine privé. La commune ne déploiera pas de moyens sur ce terrain pour faire retirer les déchets.

*Concernant les poubelles rue Batelière qui sont stockées dans la rue en permanence, la commune a pris contact à plusieurs reprises avec le propriétaire afin que soit respecté le règlement du SIVOM qui prévoit que les bacs doivent être rentrés une fois la collecte effectuée.

*De nouvelles dispositions concernant le stationnement dans les rues Batelière, Sommeville et Sermonoise sont prévues avec la réalisation de quelques places de stationnements supplémentaires.

*L'espace Albert Camus est ouvert et les associations y sont bien installées.

Le collège élus informe que :

*la réunion des co-vice présidents aura lieu le 10 septembre

*la prochaine réunion du conseil de quartier aura lieu le 29 septembre

Validé le 31 juillet 2015 par le maire-adjoint
en charge de l'animation des conseils de quartier,

Validé le 1^{er} septembre 2015
Par le co-vice Président,

M. PERIDON

Mme TOURIGNY